

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE ROSEMÈRE

Procès-verbal de la **séance extraordinaire du Conseil** tenue à 9h30 en la salle du Conseil de l'hôtel de ville situé au 100, rue Charbonneau, le lundi 25 mars 2024.

SONT PRÉSENTS :

Monsieur le Maire : Eric Westram

Mesdames les conseillères : RoseAnna Cirino, Stéphanie Nantel et Marie-Elaine Pitre

Monsieur le conseiller : René Villeneuve

EST ABSENT :

Monsieur le conseiller : Philip Panet-Raymond

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

La directrice générale : Me Catherine Adam

Le greffier adjoint : Me Alexandre Bélisle-Desjardins

À 9h30, Monsieur le Maire constate le quorum et ouvre la séance extraordinaire du Conseil.

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1.1. Séance extraordinaire - 25 mars 2024

2024-03-092

Sur proposition du maire ERIC WESTRAM, appuyée par la conseillère STÉPHANIE NANTEL, il est résolu :

D'ADOPTER l'ordre du jour soumis aux membres du Conseil pour la présente séance.

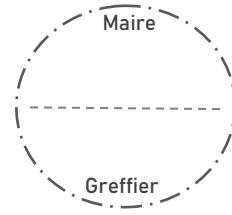
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2. AUTRE RÈGLEMENTATION

2.1. 981-01 - Règlement modifiant le Règlement 981 concernant les tarifs applicables à certains biens, services et activités de la municipalité pour l'année 2024 - Avis de motion et dépôt

2024-03-093

Le maire ERIC WESTRAM donne avis de motion qu'il sera adopté à une séance subséquente le *Règlement 981-01 modifiant le Règlement 981 concernant les tarifs applicables à certains biens, services et activités de la municipalité pour l'année 2024* et dépose le projet de règlement.



3. CONSEIL

3.1. Forum national de l'action climatique 2024 - Autorisation de participation et de dépense

2024-03-094

CONSIDÉRANT que l'article 25 de la *Loi sur le traitement des élus municipaux* requiert une résolution préalable pour autoriser la participation et la dépense;

PAR CONSÉQUENT

Sur proposition du maire ERIC WESTRAM, appuyée par la conseillère STÉPHANIE NANTEL, il est résolu :

D'AUTORISER la participation de la conseillère Marie-Elaine Pitre au Forum national de l'action climatique qui se tiendra au Marché Bonsecours, le mercredi 17 avril prochain.

D'AUTORISER la dépense de 325 \$, avant taxes, pour l'achat de son billet à même le poste budgétaire 02-111-00-311 du fonds général.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

Les membres du Conseil répondent aux questions des citoyens conformément à la Loi.

5. CLÔTURE

2024-03-095

Sur proposition de la conseillère MARIE-ELAINE PITRE, appuyée par la conseillère ROSEANNA CIRINO, il est résolu :

DE LEVER la séance à 9h35.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Eric Westram
Maire

Me Alexandre Bélisle-Desjardins
Greffier adjoint